

Les représentants du personnel
en collaboration avec les représentants des parents d'élèves

Motion

Nous tenons en préambule à préciser que notre vote contre le projet de répartition des moyens qui nous est proposé aujourd'hui ne vise en rien le travail réalisé par l'équipe de direction, en parfaite collaboration avec l'ensemble des enseignants.

Mais ce vote est le seul moyen qui nous est offert de nous exprimer sur le sujet de fond que nous souhaiterions dénoncer, à savoir la faiblesse de la DGH.

Les moyens qui nous sont attribués ne nous laissent pas d'autre possibilité que cette structure à 21 divisions qui nous est proposée aujourd'hui, puisque la mise en place d'une structure à 22 divisions impliquerait la disparition de tous les dispositifs d'aide dont nos élèves ont tant besoin.

Or, nous ne pouvons approuver une structure qui a pour conséquence inévitable une hausse du nombre d'élèves par classe à un niveau inconnu au collège Saint-Exupéry depuis plusieurs années. Constituer des classes comptant 26 ou 27 éléments ne permettra pas d'accueillir dans les meilleures conditions les élèves entrant en 6^e. Mais il était tout aussi difficile d'envisager de travailler sereinement avec des classes de 4^e surchargées, quand on sait à quel point cette étape est douloureuse pour ceux de nos élèves qui rencontrent les plus grandes difficultés.

On pourrait nous répondre, on nous a d'ailleurs déjà répondu que le collège Saint-Exupéry n'est pas plus « maltraité » que les autres établissements du Loiret. Certes. Mais cela ne nous empêchera pas de dénoncer la dégradation des conditions d'enseignement dans notre établissement.

On nous a fait remarquer que la politique de recrutement de nouveaux enseignants aurait des effets positifs dans quelques années. Peut-être. Mais cela ne nous empêchera pas de penser aux enfants qui entreront en 6^e en septembre prochain.

On nous a fait savoir que nous avons de la chance que le collège Saint-Exupéry ait conservé son statut d'établissement « défavorisé », alors que les chiffres montraient que notre public l'était de moins en moins. Mais à cela, nous répondrons que les chiffres sont souvent trompeurs. Chaque jour, nous constatons que le climat de « crise » dans lequel vivent trop de parents et de familles a une incidence directe sur l'état d'esprit des enfants, qui ont d'autant plus besoin de présence, de dialogue, de prise en considération de leurs difficultés...

La dotation qui nous est attribuée marque la poursuite de la dégradation des conditions d'enseignement dans notre établissement. Car c'est bien de dégradation qu'il s'agit.

Non seulement la dotation horaire ne permet pas de rétablir certains dispositifs qui avaient prouvé leur efficacité mais avaient dû être supprimés par manque de moyens (dédoublings en sciences pour permettre la réalisation de travaux pratiques par exemple).

Non seulement elle continue d'obliger nombre d'enseignants à accepter des heures supplémentaires pour assurer les heures d'enseignement obligatoires, ce qui ne favorise pas l'investissement dans des projets éducatifs collectifs ni la cohésion des équipes pédagogiques.

Mais elle a pour conséquence principale un alourdissement des effectifs par classe à un niveau très inquiétant.

En 2014, le collège Saint-Exupéry se verra allouer 576 heures-poste et 52 HSA, pour accueillir 534 élèves. En 2009, il s'était vu attribuer 597 heures-poste et 55 HSA pour accueillir 514 élèves.

Nous avons cru entendre dire que l'enseignement était la grande priorité nationale.

Sans doute nous sommes nous trompés...